



TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des institutions

PROCÈS-VERBAUX

Séances des 15, 16, 17, 18, 21, 22 et 23 avril 2008

Étude des crédits budgétaires relevant du ministre de la Justice,
de la ministre des Relations internationales, du ministre de la Sécurité publique
et du ministère du Conseil exécutif pour l'année financière 2008-2009
(Adoptés)

Rapport déposé à l'Assemblée nationale

le 29 AVRIL 2008

document de la session no 930

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 15 AVRIL 2008	1
ORGANISATION DES TRAVAUX	1
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES RELEVANT DU MINISTRE DE LA JUSTICE.....	2
Volet Lois professionnelles.....	2
Discussion générale.....	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 16 AVRIL 2008.....	3
ORGANISATION DES TRAVAUX	4
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES RELEVANT DE LA MINISTRE DES RELATIONS INTERNATIONALES	4
Remarques préliminaires.....	4
Discussion générale.....	4
Mise aux voix du programme	5
ORGANISATION DES TRAVAUX	6
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF.....	6
Programmes 1 et 2	6
Remarques préliminaires.....	6
Discussion générale.....	6
Mise aux voix des programmes	7
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 17 AVRIL 2008	8
ORGANISATION DES TRAVAUX	9

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES RELEVANT DU MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	9
Remarques préliminaires.....	9
Discussion générale.....	9
Mise aux voix des programmes.....	12
QUATRIÈME SÉANCE, LE VENDREDI 18 AVRIL 2008.....	13
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	13
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF (suite).....	14
Programme 4.....	14
Remarques préliminaires.....	14
Discussion générale.....	14
Mise aux voix du programme.....	15
CINQUIÈME SÉANCE, LE LUNDI 21 AVRIL 2008.....	16
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	16
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES RELEVANT DU MINISTRE DE LA JUSTICE (suite).....	17
Remarques préliminaires.....	17
Discussion générale.....	17
Mise aux voix des programmes.....	18
SIXIÈME SÉANCE, LE MARDI 22 AVRIL 2008.....	20
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	20
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF (suite).....	21
Programme 3.....	21
Remarques préliminaires.....	21

Discussion générale	21
Mise aux voix du programme	23
ORGANISATION DES TRAVAUX	23
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF (suite)	23
Programme 6, élément 1	23
Discussion générale	23
SEPTIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 23 AVRIL 2008.....	25
ORGANISATION DES TRAVAUX	25
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF (suite)	26
Programme 5	26
Remarques préliminaires.....	26
Discussion générale	26
Mise aux voix du programme	27

ANNEXE

I. Liste des documents déposés

PROCÈS-VERBAL

Commission des institutions

Première séance, le mardi 15 avril 2008

Mandat : Étude des crédits budgétaires relevant du ministre de la Justice pour l'année financière 2008-2009, volet Lois professionnelles. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mars 2008)

Membres présents :

- Mme Thériault (Anjou), présidente de la Commission
- M. Lévesque (Lévis), vice-président de la Commission

- M. Beaupré (Joliette)
- M. Côté (Dubuc), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de lois professionnelles, en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
- M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice, en remplacement de Mme Roy (Lotbinière)
- M. Marsan (Robert-Baldwin)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M. Tomassi (LaFontaine)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M. Dupuis (Saint-Laurent), ministre de la Justice
- M^e Jean-Paul Dutrisac, président, Office des professions du Québec

La Commission se réunit à 15 h 11 sous la présidence de Mme Thériault (Anjou), présidente de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Mme la présidente informe la Commission des règles entourant la répartition des temps de parole.

Il est convenu de procéder à une discussion d'ordre général sur le volet Lois professionnelles par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES
RELEVANT DU MINISTRE DE LA JUSTICE

Volet Lois professionnelles

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Dutrisac de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. Tomassi (LaFontaine) remplace Mme la présidente.

La discussion se poursuit.

M. Lévesque (Lévis) remplace M. Tomassi (LaFontaine) à la présidence.

La discussion se poursuit.

Mme Thériault (Anjou) reprend ses fonctions à la présidence.


La discussion se poursuit.

Mme la présidente dépose les documents cotés CI-41 (annexe I).


À 17 h 10, la Commission ajourne ses travaux au mercredi 16 avril 2008 à 9 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,



Yannick Vachon



Christian Lévesque

YV/lg

Québec, le 24 avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des institutions

Deuxième séance, le mercredi 16 avril 2008

Mandat : Étude des crédits budgétaires relevant de la ministre des Relations internationales et du ministère du Conseil exécutif, programmes 1 et 2, pour l'année financière 2008-2009. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mars 2008)

Membres présents :

- Mme Thériault (Anjou), présidente de la Commission
- Mme Dionne-Marsolais (Rosemont), vice-présidente de la Commission
- M. Lévesque (Lévis), vice-président de la Commission

- M. Beaupré (Joliette)
- M. Dumont (Rivière-du-Loup), chef de l'opposition officielle, en remplacement de Mme Roy (Lotbinière) pour la deuxième partie de la séance
- Mme Marois (Charlevoix), chef du deuxième groupe d'opposition, en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) pour la deuxième partie de la séance
- M. Marsan (Robert-Baldwin)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M. Paquet (Laval-des-Rapides)
- M. Riedl (Iberville)
- M. Tomassi (LaFontaine)
- M. Turp (Mercier)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François), ministre des Relations internationales
- M. Alain Cloutier, sous-ministre, ministère des Relations internationales
- M. Charest (Sherbrooke), premier ministre

Autre participant :

- M. Auclair (Vimont)

La Commission se réunit à 9 h 37 sous la présidence de M. Lévesque (Lévis), vice-président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

M. le président informe la Commission des règles entourant la répartition des temps de parole.

Il est convenu de procéder à une discussion d'ordre général sur l'ensemble des crédits budgétaires relevant de la ministre des Relations internationales par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix du programme cinq minutes avant la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits. Il est également convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES RELEVANT DE LA MINISTRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Remarques préliminaires

Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François) fait des remarques préliminaires.

Mme Thériault (Anjou) prend ses fonctions à la présidence.

Il est convenu de permettre à Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François) d'aller au-delà du temps imparti afin de lui permettre de compléter ses remarques préliminaires et de retrancher ce temps de la période d'échange avec les membres provenant du groupe parlementaire formant le gouvernement.

Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François) complète ses remarques préliminaires.

M. Riedl (Iberville) et M. Turp (Mercier) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Avec la permission de Mme la présidente, M. Riedl (Iberville) dépose le document coté CI-42 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Cloutier de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. Lévesque (Lévis) remplace Mme la présidente.

La discussion se poursuit.

Mme Thériault (Anjou) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

M. Paquet (Laval-des-Rapides) soulève une question de règlement et soutient qu'un député de l'opposition officielle impute des motifs indignes au groupe parlementaire formant le gouvernement.

Décision : Mme la présidente rappelle qu'on ne peut imputer de motifs indignes et invite le député à la prudence.

La discussion se poursuit.

Mme la présidente procède à la mise aux voix du programme.

Mise aux voix du programme

Programme 1 : Affaires internationales

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : L'ensemble des crédits budgétaires relevant de la ministre des Relations internationales pour l'année financière 2008-2009 est adopté à la majorité des voix.

Mme la présidente dépose les documents cotés CI-43 (annexe I).

À 12 h 29, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 20, la Commission reprend ses travaux.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Mme la présidente informe la Commission des règles entourant la répartition des temps de parole.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

Programmes 1 et 2

Remarques préliminaires

M. Charest (Sherbrooke), M. Dumont (Rivière-du-Loup) et Mme Marois (Charlevoix) font des remarques préliminaires.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Il est également convenu de procéder à une discussion d'ordre général sur l'ensemble des programmes 1 et 2 des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix des programmes cinq minutes avant la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

M. Lévesque (Lévis) remplace Mme la présidente.

La discussion se poursuit.

Mme Thériault (Anjou) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Lors de l'intervention d'un député du deuxième groupe d'opposition, M. Paquet (Laval-des-Rapides) soulève une question de règlement et soutient qu'on impute des motifs indignes au premier ministre.

Décision : Mme la présidente déclare que, dans les circonstances, le mot « manipuler » est non parlementaire et demande le retrait de celui-ci, ce qui est fait.

La discussion se poursuit.

Mme la présidente procède à la mise aux voix des programmes.

Mise aux voix des programmes

Programme 1 : Cabinet du lieutenant-gouverneur

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

Mme la présidente dépose les documents cotés CI-44 (annexe I).

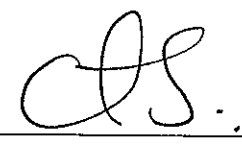
À 19 h 15, la Commission ajourne ses travaux au jeudi 17 avril 2008 à 9 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,



Yannick Vachon



Christian Lévesque

YV/lg

Québec, le 24 avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des institutions

Troisième séance, le jeudi 17 avril 2008

Mandat : Étude des crédits budgétaires relevant du ministre de la Sécurité publique pour l'année financière 2008-2009. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mars 2008)

Membres présents :

- Mme Thériault (Anjou), présidente de la Commission
- M. Lévesque (Lévis), vice-président de la Commission

- M. Benoit (Montmorency) en remplacement de M. Beaupré (Joliette)
- M. Côté (Dubuc), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
- M. Marsan (Robert-Baldwin)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M. Paquet (Laval-des-Rapides)
- Mme Richard (Duplessis) en remplacement de Mme Dionne-Marsolais (Rosemont)
- Mme Roy (Lotbinière), porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique
- M. Therrien (Terrebonne) en remplacement de M. Riedl (Iberville)
- M. Tomassi (LaFontaine)
- M. Turp (Mercier)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M. Dupuis (Saint-Laurent), ministre de la Sécurité publique
 - M. Normand Proulx, directeur général, Sûreté du Québec
 - M. Steven Chabot, directeur général adjoint, Sûreté du Québec
 - M^e Jean Lortie, sous-ministre associé, Direction générale des services correctionnels, ministère de la Sécurité publique
 - Mme Brigitte Portelance, sous-ministre associée, Direction générale des services à la gestion, ministère de la Sécurité publique
 - M^e Denis Racicot, président, Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec
 - M. Paul Girard, sous-ministre, ministère de la Sécurité publique
 - D^{re} Louise Nolet, coroner en chef
-

La Commission se réunit à 9 h 32 sous la présidence de Mme Thériault (Anjou), présidente de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Mme la présidente informe la Commission des règles entourant la répartition des temps de parole.

Il est convenu de procéder à une discussion d'ordre général sur l'ensemble des crédits budgétaires relevant du ministre de la Sécurité publique par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix des programmes cinq minutes avant la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES RELEVANT DU MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Remarques préliminaires

M. Dupuis (Saint-Laurent), Mme Roy (Lotbinière) et M. Côté (Dubuc) font des remarques préliminaires.

Il est convenu de permettre à M. Benoit (Montmorency) et M. Therrien (Terrebonne) de remplacer respectivement M. Beaupré (Joliette) et M. Riedl (Iberville) pour la durée de la séance.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Proulx de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. Lévesque (Lévis) remplace Mme la présidente.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Chabot de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Mme Thériault (Anjou) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^e Lortie de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. Lévesque (Lévis) remplace Mme la présidente.

La discussion se poursuit.

À 12 h 29, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 19, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de Mme Thériault (Anjou), présidente de la Commission.

La discussion se poursuit.

À la demande de Mme Roy (Lotbinière), M. Dupuis (Saint-Laurent) s'engage à transmettre à la Commission les renseignements demandés.

La discussion se poursuit.

À la demande de Mme Roy (Lotbinière), M. Dupuis (Saint-Laurent) s'engage à transmettre à la Commission les renseignements demandés.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à Mme Portelance de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. Lévesque (Lévis) remplace Mme la présidente.

La discussion se poursuit.

Lors de l'intervention d'un député du groupe parlementaire formant le gouvernement, M. Therrien (Terrebonne) soulève une question de règlement et soutient que les propos mentionnés par le député ne sont pas parlementaires. Il demande au président que le mot « hypocrites » soit retiré.

Décision : M. le président déclare le mot « hypocrites » non parlementaire et demande le retrait de celui-ci, ce qui est fait.

La discussion se poursuit.

M. Therrien (Terrebonne) soulève une question de règlement et soutient que l'intervention du député du groupe parlementaire formant le gouvernement contrevient à la règle de la pertinence prévue à l'article 211 du Règlement.

Décision : M. le président rappelle que lors de l'étude des crédits budgétaires, la règle de la pertinence s'interprète de manière très large et invite le député à poursuivre son intervention et à formuler rapidement sa question au ministre.

La discussion se poursuit.

Mme Thériault (Anjou) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de poursuivre les travaux de la Commission au-delà de l'heure prévue.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^e Racicot de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Girard de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à la D^{re} Nolet de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Mme la présidente procède à la mise aux voix des programmes.

Mise aux voix des programmes

Programme 1 : Sécurité, prévention et gestion interne

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Sûreté du Québec

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

Programme 3 : Organismes relevant du ministre

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

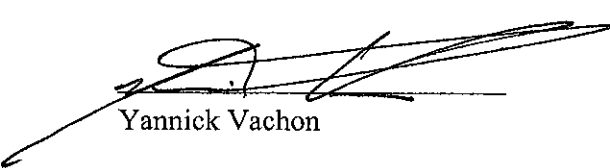
Crédits budgétaires : L'ensemble des crédits budgétaires relevant du ministre de la Sécurité publique pour l'année financière 2008-2009 est adopté à la majorité des voix.

Mme la présidente dépose les documents cotés CI-45 (annexe I).

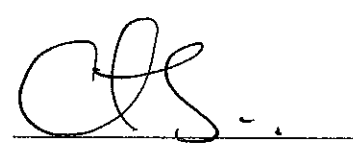
À 18 h 06, la Commission ajourne ses travaux au vendredi 18 avril 2008 à 9 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,



Yannick Vachon



Christian Lévesque

YV/lg

Québec, le 24 avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des institutions

Quatrième séance, le vendredi 18 avril 2008

Mandat : Étude des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif pour l'année financière 2008-2009, programme 4. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mars 2008)

Membres présents :

Mme Thériault (Anjou), présidente de la Commission

M. Beaupré (Joliette)

M. Ferland (Ungava), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires autochtones, en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)

M. Marsan (Robert-Baldwin)

M. Paquet (Laval-des-Rapides)

Mme Roy (Lotbinière)

M. Schneeberger (Drummond), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires autochtones, en remplacement de M. Lévesque (Lévis)

Témoin :

M. Pelletier (Chapleau), ministre responsable des Affaires autochtones

La Commission se réunit à 9 h 32 sous la présidence de Mme Thériault (Anjou), présidente de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Mme la présidente informe la Commission des règles entourant la répartition des temps de parole.

Il est convenu de procéder à une discussion d'ordre général sur l'ensemble du programme 4, Affaires autochtones, des crédits budgétaires relevant du ministère du Conseil exécutif par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix du programme cinq minutes avant la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES
DU MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF (suite)
Programme 4

Remarques préliminaires

M. Pelletier (Chapleau), M. Schneeberger (Drummond) et M. Ferland (Ungava) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

M. Marsan (Robert-Baldwin) remplace Mme la présidente.

La discussion se poursuit.

Mme Thériault (Anjou) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

À la demande de Mme Roy (Lotbinière), M. Pelletier (Chapleau) s'engage à transmettre à la Commission les renseignements demandés.

La discussion se poursuit.

M. Paquet (Laval-des-Rapides) remplace Mme la présidente.

La discussion se poursuit.

Mme Thériault (Anjou) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

M. Beaupré (Joliette) soulève une question de règlement et soutient que l'intervention du député du groupe parlementaire formant le gouvernement contrevient à la règle de la pertinence prévue à l'article 211 du Règlement.

Décision : Mme la présidente rappelle que lors de l'étude des crédits budgétaires, la règle de la pertinence s'interprète de manière très large et invite le député à poursuivre son intervention.

La discussion se poursuit.

Mme la présidente procède à la mise aux voix du programme.

Mise aux voix du programme

Programme 4 : Affaires autochtones

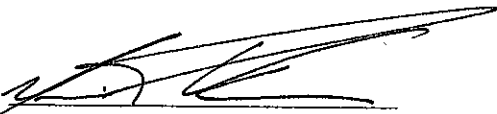
Le programme 4 est adopté à la majorité des voix.

Mme la présidente dépose les documents cotés CI-46 et CI-47 (annexe I).

À 12 h 29, la Commission ajourne ses travaux au lundi 21 avril 2008 à 14 heures.

Le secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,



Yannick Vachon



Christian Lévesque

YV/lg

Québec, le 24 avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des institutions

Cinquième séance, le lundi 21 avril 2008

Mandat : Étude des crédits budgétaires relevant du ministre de la Justice pour l'année financière 2008-2009. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mars 2008)

Membres présents :

- Mme Thériault (Anjou), présidente de la Commission
- M. Lévesque (Lévis), vice-président de la Commission

- M. Beaupré (Joliette)
- M. Bédard (Chicoutimi), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice, en remplacement de M. Turp (Mercier)
- M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice, en remplacement de Mme Roy (Lotbinière)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M. Paquet (Laval-des-Rapides)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M. Dupuis (Saint-Laurent), ministre de la Justice
- M^e Denis Roy, président, Commission des services juridiques
- M^e Louise Roy, sous-ministre associée, Direction générale des services de justice et des registres, ministère de la Justice
- M^e Hélène de Kovachich, présidente, Tribunal administratif du Québec
- M^e Jacques Forgues, Tribunal administratif du Québec
- M^e Louis Borgeat, président, Office de la protection du consommateur

La Commission se réunit à 14 h 03 sous la présidence de Mme Thériault (Anjou), présidente de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire suppléante informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de procéder à une discussion d'ordre général sur l'ensemble des crédits budgétaires relevant du ministre de la Justice par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix des programmes cinq minutes avant la fin de la séance.

Il est également convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES RELEVANT DU MINISTRE DE LA JUSTICE (suite)

Remarques préliminaires

M. Dupuis (Saint-Laurent), M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe) et M. Bédard (Chicoutimi) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

M. Lévesque (Lévis) remplace Mme la présidente.

La discussion se poursuit.

Mme Thériault (Anjou) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^e Roy de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. Beaupré (Joliette) soulève une question de règlement et soutient que la réponse du ministre contrevient à la règle de la pertinence prévue à l'article 211 du Règlement.

Décision : Mme la présidente rappelle que lors de l'étude des crédits budgétaires, la règle de la pertinence s'interprète de manière très large et invite le ministre à poursuivre sa réponse.

La discussion se poursuit.

À la demande de M. Bédard (Chicoutimi), M. Dupuis (Saint-Laurent) s'engage à transmettre à la Commission les renseignements demandés.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^e Roy de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. Lévesque (Lévis) remplace Mme la présidente.

La discussion se poursuit.

Mme Thériault (Anjou) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^e de Kovachich de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^e Forgues de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^e Borgeat de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Mme la présidente procède à la mise aux voix des programmes.

Mise aux voix des programmes

Programme 1 : Activité judiciaire

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Administration de la justice

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

Programme 3 : Justice administrative

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

Programme 4 : Aide aux justiciables

Le programme 4 est adopté à la majorité des voix.

Programme 5 : Organisme de protection relevant du ministre

Le programme 5 est adopté à la majorité des voix.

Programme 6 : Poursuites criminelles et pénales

Le programme 6 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : L'ensemble des crédits budgétaires relevant du ministre de la Justice pour l'année financière 2008-2009 est adopté à la majorité des voix.

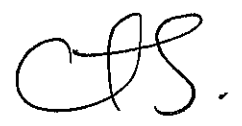
Mme la présidente dépose les documents cotés CI-48 (annexe I).

À 17 h 55, la Commission ajourne ses travaux au mardi 22 avril 2008 à 9 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,


Yannick Vachon


Christian Lévesque

YV/lg

Québec, le 24 avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des institutions

Sixième séance, le mardi 22 avril 2008

Mandat : Étude des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif pour l'année financière 2008-2009 , programme 3 et programme 6, élément 1. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mars 2008)

Membres présents :

- Mme Thériault (Anjou), présidente de la Commission
- Mme Dionne-Marsolais (Rosemont), vice-présidente de la Commission
- M. Lévesque (Lévis), vice-président de la Commission

- M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes
- M. Marsan (Robert-Baldwin)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M. Paquet (Laval-des-Rapides)
- M. Proulx (Trois-Rivières), porte-parole de l'opposition officielle en matière de réforme électorale et de réforme parlementaire, en remplacement de M. Riedl (Iberville)
- Mme Roy (Lotbinière)
- M. Turp (Mercier), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de réforme des institutions démocratiques

Témoin :

- M. Pelletier (Chapleau), ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques

La Commission se réunit à 9 h 30 sous la présidence de Mme Thériault (Anjou), présidente de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

Mme la présidente informe la Commission des règles entourant la répartition des temps de parole.

Il est convenu de procéder à une discussion d'ordre général sur l'ensemble du programme 3, Affaires intergouvernementales canadiennes, des crédits budgétaires relevant du ministère du Conseil exécutif par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix du programme cinq minutes avant la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES
DU MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF (suite)

Programme 3

Remarques préliminaires

M. Pelletier (Chapleau), M. Proulx (Trois-Rivières) et M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

M. Paquet (Laval-des-Rapides) remplace Mme la présidente.

La discussion se poursuit.

Mme Thériault (Anjou) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

M. Lévesque (Lévis) remplace Mme la présidente.

La discussion se poursuit.

Mme Thériault (Anjou) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

À 12 h 25, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 34, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La discussion se poursuit.

Lors de l'intervention d'un député du groupe parlementaire formant le deuxième groupe d'opposition, M. Paquet (Laval-des-Rapides) soulève une question de règlement et indique qu'il souhaite donner des précisions sur des propos qu'il a tenus plus tôt dans la séance.

Décision : Mme la présidente indique que conformément à l'article 212, elle reconnaîtra M. Paquet (Laval-des-Rapides) dès que le député du deuxième groupe d'opposition aura complété son intervention.

La discussion se poursuit.

Après avoir rappelé les règles entourant l'application de l'article 212, Mme la présidente donne la parole à M. Paquet (Laval-des-Rapides) qui explique brièvement les propos qu'il a tenus plus tôt dans la séance.

La discussion se poursuit.

M. Lévesque (Lévis) remplace Mme la présidente.

La discussion se poursuit.

Mme Thériault (Anjou) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Mme Roy (Lotbinière) soulève une question de règlement et soutient que l'intervention du député du groupe parlementaire formant le gouvernement contrevient à la règle de la pertinence prévue à l'article 211 du Règlement.

Décision : Mme la présidente rappelle que lors de l'étude des crédits budgétaires, la règle de la pertinence s'interprète de manière très large et invite le député à poursuivre son intervention.

La discussion se poursuit.

M. Paquet (Laval-des-Rapides) accepte que M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) lui pose une question en vertu de l'article 213 du Règlement.

La discussion se poursuit.

Mme la présidente procède à la mise aux voix du programme.

Mise aux voix du programme

Programme 3 : Affaires intergouvernementales canadiennes

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

Mme la présidente dépose le document coté CI-49 (annexe I).

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

Il est convenu de procéder à une discussion d'ordre général sur l'élément 1, Réforme des institutions démocratiques, du programme 6 des crédits budgétaires relevant du ministère du Conseil exécutif par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF (suite)

Programme 6, élément 1

Discussion générale

Une discussion s'engage.

M. Lévesque (Lévis) remplace Mme la présidente.

La discussion se poursuit.

Mme Thériault (Anjou) reprend ses fonctions à la présidence.

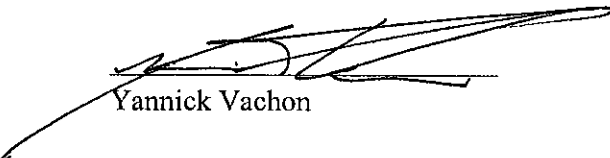
La discussion se poursuit.

Mme la présidente dépose le document coté CI-50 (annexe I).

À 18 h 24, la Commission ajourne ses travaux au mercredi 23 avril 2008, après les affaires courantes.

Le secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,



Yannick Vachon



Christian Lévesque

YV/lg

Québec, le 24 avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des institutions

Septième séance, le mercredi 23 avril 2008

Mandat : Étude des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif pour l'année financière 2008-2009, programme 5. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mars 2008)

Membres présents :

Mme Thériault (Anjou), présidente de la Commission

M. Lévesque (Lévis), vice-président de la Commission

M. Auclair (Vimont) en remplacement de M. Paquet (Laval-des-Rapides)

M. Beaupré (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de jeunesse

M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe) en remplacement de M. Riedl (Iberville)

M. Marsan (Robert-Baldwin)

M. Ouellette (Chomedey)

M. Tomassi (LaFontaine)

M. Wawanoloath (Abitibi-Est), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de jeunesse, en remplacement de Mme Dionne-Marsolais (Rosemont)

Témoin :

M. Charest (Sherbrooke), premier ministre

Autres participants (par ordre d'intervention) :

M. Gaudreault (Jonquière)

M. Paquet (Laval-des-Rapides)

La Commission se réunit à 15 h 12 sous la présidence de Mme Thériault (Anjou), présidente de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Mme la présidente informe la Commission des règles entourant la répartition des temps de parole.

Il est convenu de procéder à une discussion d'ordre général sur l'ensemble du programme 5, Jeunesse, des crédits budgétaires relevant du ministère du Conseil exécutif par blocs de temps d'environ 15 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix du programme cinq minutes avant la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES
DU MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF (suite)
Programme 5

Remarques préliminaires

M. Charest (Sherbrooke), M. Tomassi (LaFontaine) et M. Beaupré (Joliette) font des remarques préliminaires.

Après avoir indiqué que certains des propos du député de l'opposition officielle contrevenait à l'article 35 du Règlement, et ce, en imputant des motifs indignes à M. Tomassi (LaFontaine), Mme la présidente demande au député de retirer ces propos, ce qui est fait.

M. Wawanoloath (Abitibi-Est) fait des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Tomassi (LaFontaine) de répondre à la question adressée au premier ministre.

La discussion se poursuit.

M. Lévesque (Lévis) remplace Mme la présidente.

La discussion se poursuit.

Mme Thériault (Anjou) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du programme 5, Jeunesse, des crédits du ministère du Conseil exécutif étant écoulé, Mme la présidente procède à la mise aux voix du programme.

Mise aux voix du programme

Programme 5 : Jeunesse

Le programme 5 est adopté à la majorité des voix.

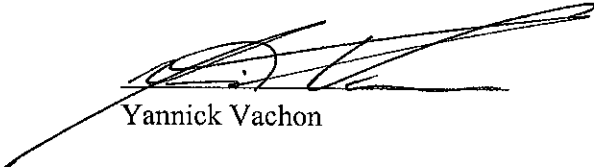
Crédits budgétaires : L'ensemble des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif pour l'année financière 2008-2009 est adopté à la majorité des voix.

Mme la présidente dépose les documents cotés CI-51 (annexe I).


À 17 h 10, la Commission ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,



Yannick Vachon



Christian Lévesque

YV/lg

Québec, le 24 avril 2008

ANNEXE I

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- Office des professions du Québec. [Réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers de l'opposition officielle et du deuxième groupe d'opposition]. 10 avril 2008. 82 p. Déposé le 15 avril 2008. CI-41
- Vézina, René. « Les délégations du Québec, imparfaites mais essentielles ». *Les Affaires*. Mars-avril 2008. p. 4. Déposé le 16 avril 2008. CI-42
- Ministère des Relations internationales. [Réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers de l'opposition officielle et du deuxième groupe d'opposition]. Avril 2008. 3 documents. Déposés le 16 avril 2008. CI-43
- Ministère du Conseil exécutif. [Cahier explicatif des crédits des programmes 1 et 2 et réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers de l'opposition officielle et du deuxième groupe d'opposition]. Non daté. 2 documents. Déposés le 16 avril 2008. CI-44
- Ministère de la Sécurité publique et Sûreté du Québec. [Réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers de l'opposition officielle et du deuxième groupe d'opposition]. Avril 2008. 4 documents. Déposés le 17 avril 2008. CI-45
- Secrétariat aux affaires autochtones. [Cahier explicatif des crédits du programme 4 et réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers de l'opposition officielle et du deuxième groupe d'opposition]. Non daté. Non paginé. Déposé le 18 avril 2008. CI-46
- Secrétariat aux affaires autochtones. *Déboursés, aides et dépenses destinés aux autochtones pour l'année 2006-2007*. Non daté. 233 p. Déposé le 18 avril 2008. CI-47
- Ministère de la Justice. [Cahier explicatif des crédits et réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers de l'opposition officielle et du deuxième groupe d'opposition]. 16 avril 2008. 4 documents. Déposés le 21 avril 2008. CI-48
- Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes. [Cahier explicatif des crédits du programme 3 et réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle et du deuxième groupe d'opposition]. Avril 2008. Non paginé. Déposé le 22 avril 2008. CI-49
- Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques et à l'accès à l'information. [Réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers de l'opposition officielle et du deuxième groupe d'opposition]. 22 avril 2008. Non paginé. Déposé le 22 avril 2008. CI-50
- Ministère du Conseil exécutif. [Cahier explicatif des crédits du programme 5 et réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers de l'opposition officielle et du deuxième groupe d'opposition]. Non daté. 4 documents. Déposés le 23 avril 2008. CI-51